

**ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)**

	Au 30 septembre 2018	Au 30 décembre 2017 (1)
<b>ACTIFS</b>		
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 15)	30 668 \$	36 841 \$
Clients et autres créances (note 10)	418 923	425 736
Stocks	595 488	592 136
Autres actifs financiers	1 624	553
Impôts sur le résultat à recouvrer	14 453	12 035
Frais payés d'avance	26 960	26 593
Autres actifs	13 812	13 747
	<u>1 101 928</u>	<u>1 107 641</u>
Actifs détenus en vue de la vente (note 6)	8 457	8 481
	<u>1 110 385</u>	<u>1 116 122</u>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		
Immobilisations corporelles	190 879	199 026
Immobilisations incorporelles (note 7)	401 419	442 626
Goodwill (note 16)	432 077	438 072
Actifs d'impôt différé	27 607	26 159
Autres actifs financiers	521	550
Autres actifs	6 078	7 152
	<u>1 058 581</u>	<u>1 113 585</u>
	<u>2 168 966 \$</u>	<u>2 229 707 \$</u>
<b>PASSIFS</b>		
<b>PASSIFS COURANTS</b>		
Dette bancaire	54 748 \$	58 229 \$
Fournisseurs et autres dettes	481 772	440 410
Autres passifs financiers	578	4 546
Impôts sur le résultat à payer	7 480	14 338
Dette à long terme (note 8)	17 467	13 667
Provisions (note 5)	38 155	43 475
Autres passifs (note 9)	22 471	11 150
	<u>622 671</u>	<u>585 815</u>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		
Dette à long terme (note 8)	413 935	433 760
Passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite	35 293	35 237
Passifs d'impôt différé	35 540	43 832
Provisions	2 993	2 953
Passifs au titre d'options de vente émises (note 10)	16 226	23 464
Autres passifs financiers	1 054	1 338
Autres passifs	9 435	11 157
	<u>514 476</u>	<u>551 741</u>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social (note 11)	203 313	203 300
Surplus d'apport	28 421	27 557
Cumul des autres éléments du résultat global	(104 473)	(70 205)
Autres capitaux propres	13 126	5 888
Résultats non distribués	891 432	925 611
	<u>1 031 819</u>	<u>1 092 151</u>
	<u>2 168 966 \$</u>	<u>2 229 707 \$</u>

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE (note 17)

(1) La Société a appliqué l'IFRS 15 et l'IFRS 9 pour la première fois le 31 décembre 2017. Selon les méthodes de transition choisies, l'information comparative n'est pas retraitée. Voir la note 3.

(Voir les notes ci-jointes)

## COMPTES INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION  
(NON AUDITÉ)

	Troisièmes trimestres clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017 (1)	30 septembre 2018	30 septembre 2017 (1)
Ventes	670 112 \$	642 293 \$	1 934 886 \$	1 899 523 \$
Droits de licence et commissions	325	341	1 081	1 093
TOTAL DES PRODUITS (note 16)	670 437	642 634	1 935 967	1 900 616
Coût des produits vendus (notes 5 et 14)	531 603	491 802	1 514 222	1 450 313
PROFIT BRUT	138 834	150 832	421 745	450 303
Frais de vente	59 177	60 899	176 965	174 177
Frais généraux et administratifs	47 431	54 144	146 841	160 686
Frais de recherche et de développement	9 276	8 309	27 337	23 026
Perte de valeur sur les clients et autres créances (note 10)	246	1 513	13 407	3 359
Frais de restructuration et autres coûts (note 5)	1 093	1 358	13 593	7 676
Perte de valeur des immobilisations incorporelles (note 7)	—	—	24 193	—
PROFIT OPÉRATIONNEL	21 611	24 609	19 409	81 379
Frais financiers (note 14)	8 254	7 723	24 024	35 026
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	13 357	16 886	(4 615)	46 353
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat (note 14)	3 763	3 592	(4 170)	12 778
BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE)	9 594 \$	13 294 \$	(445) \$	33 575 \$
BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION				
De base	0,30 \$	0,41 \$	(0,01) \$	1,04 \$
Dilué(e)	0,29 \$	0,41 \$	(0,01) \$	1,03 \$
NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION (note 13)				
De base – moyenne pondérée	32 438 503	32 403 980	32 438 465	32 403 980
Dilué – moyenne pondérée	32 738 830	32 699 875	32 438 465	32 676 194

(1) La Société a appliqué l'IFRS 15 et l'IFRS 9 pour la première fois le 31 décembre 2017. Selon les méthodes de transition choisies, l'information comparative n'est pas retraitée. L'information comparative a été reclassée en raison de la présentation d'un nouveau poste intitulé «Perte de valeur sur les clients et autres créances». Voir la note 3.

(Voir les notes ci-jointes)

## ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)

	Troisièmes trimestres clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017 (1)	30 septembre 2018	30 septembre 2017 (1)
BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE)	9 594 \$	13 294 \$	(445) \$	33 575 \$
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL :				
<b>Éléments qui sont ou peuvent être reclassés plus tard en résultat net :</b>				
<u>Écart de conversion cumulé :</u>				
Variation nette des profits (pertes) de change latent(e)s sur la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un impôt de zéro	(8 541)	16 772	(34 847)	38 422
Profits (pertes) net(te)s sur la couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un impôt de zéro	(599)	3 620	(3 189)	11 166
	<u>(9 140)</u>	<u>20 392</u>	<u>(38 036)</u>	<u>49 588</u>
<u>Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie :</u>				
Variation nette des profits (pertes) latent(e)s sur dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie	477	(3 606)	2 272	(8 657)
Reclassement en résultat net	47	66	71	205
Reclassement dans l'actif non financier correspondant	(738)	1 643	2 828	(628)
Impôt différé	64	448	(1 367)	2 295
	<u>(150)</u>	<u>(1 449)</u>	<u>3 804</u>	<u>(6 785)</u>
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</b>				
<u>Régimes à prestations définies :</u>				
Réévaluations des passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite	5	(41)	39	(151)
Impôt différé	(1)	14	(75)	47
	<u>4</u>	<u>(27)</u>	<u>(36)</u>	<u>(104)</u>
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	<u>(9 286)</u>	<u>18 916</u>	<u>(34 268)</u>	<u>42 699</u>
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	<u>308 \$</u>	<u>32 210 \$</u>	<u>(34 713) \$</u>	<u>76 274 \$</u>

(1) La Société a appliqué l'IFRS 15 et l'IFRS 9 pour la première fois le 31 décembre 2017. Selon les méthodes de transition choisies, l'information comparative n'est pas retraitée. Voir la note 3.

(Voir les notes ci-jointes)

# ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)

	Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société								
	Capital social	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global			Autres capitaux propres	Résultats non distribués	Total des capitaux propres	
			Écart de conversion cumulé	Couvertures de flux de trésorerie	Régimes à prestations définies				
<b>Solde au 30 décembre 2016 (1)</b>	202 400 \$	27 139 \$	(102 629) \$	2 852 \$	(14 063) \$	3 027 \$	937 373 \$	1 056 099 \$	
<i>Total du résultat global :</i>									
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	33 575	33 575	
Autres éléments du résultat global	-	-	49 588	(6 785)	(104)	-	-	42 699	
	-	-	49 588	(6 785)	(104)	-	33 575	76 274	
Paiements fondés sur des actions	-	1 030	-	-	-	-	-	1 030	
Réévaluation des passifs au titre d'options de vente émises	-	-	-	-	-	(2 036)	-	(2 036)	
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	-	-	-	(29 165)	(29 165)	
Dividendes sur unités d'actions différées (note 12)	-	225	-	-	-	-	(225)	-	
<b>Solde au 30 septembre 2017 (1)</b>	202 400 \$	28 394 \$	(53 041) \$	(3 933) \$	(14 167) \$	991 \$	941 558 \$	1 102 202 \$	
<b>Solde au 30 décembre 2017 (1)</b>	203 300 \$	27 557 \$	(49 478) \$	(3 242) \$	(17 485) \$	5 888 \$	925 611 \$	1 092 151 \$	
Ajustement à l'application initiale de l'IFRS 15 (déduction faite de l'impôt) (note 3)	-	-	-	-	-	-	(497)	(497)	
Ajustement à l'application initiale de l'IFRS 9 (déduction faite de l'impôt) (note 3)	-	-	-	-	-	-	(3 758)	(3 758)	
<b>Solde ajusté au 31 décembre 2017</b>	203 300 \$	27 557 \$	(49 478) \$	(3 242) \$	(17 485) \$	5 888 \$	921 356 \$	1 087 896 \$	
<i>Total du résultat global :</i>									
Perte nette	-	-	-	-	-	-	(445)	(445)	
Autres éléments du résultat global	-	-	(38 036)	3 804	(36)	-	-	(34 268)	
	-	-	(38 036)	3 804	(36)	-	(445)	(34 713)	
Reclassement depuis le surplus d'apport suite au règlement d'unités d'actions différées (notes 11 et 12)	13	(20)	-	-	-	-	-	(7)	
Paiements fondés sur des actions (note 12)	-	605	-	-	-	-	-	605	
Réévaluation des passifs au titre d'options de vente émises (note 10)	-	-	-	-	-	7 238	-	7 238	
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	-	-	-	(29 200)	(29 200)	
Dividendes sur unités d'actions différées (note 12)	-	279	-	-	-	-	(279)	-	
<b>Solde au 30 septembre 2018</b>	203 313 \$	28 421 \$	(87 514) \$	562 \$	(17 521) \$	13 126 \$	891 432 \$	1 031 819 \$	

(1) La Société a appliqué l'IFRS 15 et l'IFRS 9 pour la première fois le 31 décembre 2017. Selon les méthodes de transition choisies, l'information comparative n'est pas retraitée. Voir la note 3.

(Voir les notes ci-jointes)

# TABLEAUX INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)

	Troisièmes trimestres clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017 (1)	30 septembre 2018	30 septembre 2017 (1)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX :</b>				
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>				
Bénéfice (perte) net(te)	9 594 \$	13 294 \$	(445) \$	33 575 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissements	12 611	12 612	36 709	37 016
Perte de valeur des immobilisations incorporelles (note 7)	–	–	24 193	–
Pertes (profits) latent(e)s sur actifs financiers et passifs financiers classés comme obligatoirement à la juste valeur par le biais du résultat net	570	242	167	98
Paiements fondés sur des actions	46	98	126	194
Coûts des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite	1 029	985	3 313	2 955
Perte (profit) sur cession d'immobilisations corporelles	(606)	(1)	(356)	181
Frais de restructuration et autres coûts (note 5)	100	253	9 365	1 471
Frais financiers (note 14)	8 254	7 723	24 024	35 026
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	3 763	3 592	(4 170)	12 778
Variations nettes des soldes liés aux activités opérationnelles (note 15)	6 438	614	20 377	(49 098)
Impôts sur le résultat, payés	(6 214)	(4 150)	(20 329)	(16 361)
Impôts sur le résultat, recouvrés	1 297	6	4 295	4 911
Intérêts payés	(5 762)	(4 215)	(20 684)	(21 452)
Intérêts reçus	104	155	320	409
<b>RENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>31 224</b>	<b>31 208</b>	<b>76 905</b>	<b>41 703</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>				
Dette bancaire	8 244	4 502	3 066	7 202
Augmentation de la dette à long terme	–	–	9 264	208 782
Versements sur la dette à long terme	(34 604)	(14 534)	(25 352)	(193 751)
Remboursements des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré (note 10)	–	–	–	(7 857)
Coûts de financement	–	(54)	(13)	(2 760)
Dividendes sur actions ordinaires	(9 737)	(9 723)	(29 200)	(29 165)
<b>SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>(36 097)</b>	<b>(19 809)</b>	<b>(42 235)</b>	<b>(17 549)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>				
Entrées d'immobilisations corporelles	(9 659)	(10 159)	(26 217)	(24 523)
Cessions d'immobilisations corporelles	1 900	66	3 335	248
Produit net tiré de la cession d'actifs détenus en vue de la vente	–	–	–	15 027
Entrées d'immobilisations incorporelles	(4 459)	(5 476)	(16 500)	(14 103)
<b>SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(12 218)</b>	<b>(15 569)</b>	<b>(39 382)</b>	<b>(23 351)</b>
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 125)	321	(1 461)	1 638
<b>(DIMINUTION) AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(18 216)</b>	<b>(3 849)</b>	<b>(6 173)</b>	<b>2 441</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	48 884	38 173	36 841	31 883
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>30 668 \$</b>	<b>34 324 \$</b>	<b>30 668 \$</b>	<b>34 324 \$</b>

(1) La Société a appliqué l'IFRS 15 et l'IFRS 9 pour la première fois le 31 décembre 2017. Selon les méthodes de transition choisies, l'information comparative n'est pas retraitée. Voir la note 3.

(Voir les notes ci-jointes)

# Notes des états financiers intermédiaires consolidés résumés

Pour les périodes closes les 30 septembre 2018 et 2017

Tous les chiffres sont en milliers de dollars US, sauf les montants par action (non audité)

## 1. Nature des activités

Les Industries Dorel Inc. (la «Société») est une société mondiale de biens de consommation dotée d'un portefeuille de grandes marques de produits dont elle assure la conception, la fabrication ou la fourniture, la mise en marché et la distribution. Elle commercialise ses produits par l'entremise des divisions suivantes : Dorel Maison, Dorel Produits de puériculture et Dorel Sports. Les principaux marchés des produits de la Société sont ceux des États-Unis, de l'Europe, de l'Amérique latine, du Canada et de l'Asie.

## 2. Déclaration de conformité et base de préparation et d'évaluation

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été établis conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, adoptée par l'International Accounting Standards Board («IASB»), le dollar des États-Unis («dollar US») servant de monnaie de présentation. Le dollar US est la monnaie fonctionnelle de la société mère canadienne. Toutes les informations financières sont présentées en dollars US et ont été arrondies au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire. Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés sont préparés selon les Normes internationales d'information financière («IFRS») et les mêmes méthodes comptables et méthodes de calcul adoptées dans les plus récents états financiers annuels consolidés audités au 30 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date, sous réserve de ce qui suit. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés n'incluent pas toutes les informations exigées pour les états financiers annuels consolidés complets. Certaines informations normalement données dans le corps des états financiers annuels consolidés et dans les notes afférentes préparés selon les IFRS ont été omises ou résumées lorsqu'elles ne sont pas jugées significatives pour la compréhension des états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société.

Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités de 2017 de la Société. Les normes IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et IFRS 9, *Instruments financiers*, ont été appliquées pour la première fois à un jeu d'états financiers consolidés de la Société du troisième trimestre. Les modifications apportées aux principales méthodes comptables sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés du premier trimestre de la Société de l'exercice considéré. Certains montants donnés pour comparaison dans les états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation des états financiers consolidés de 2018.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été établis au coût historique, à l'exception :

- des instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur;
- des passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré qui sont évalués à la juste valeur;
- des accords de rémunération fondée sur des actions qui sont évalués conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*;
- des actifs détenus en vue de la vente évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux;
- des actifs acquis et des passifs repris identifiables dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, qui sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition;
- des passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite qui sont évalués comme le total net des actifs du régime évalués à la juste valeur, diminué de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies; et
- de la provision pour responsabilité civile des produits qui est évaluée à sa valeur actualisée.

La publication de ces états financiers intermédiaires consolidés résumés a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 2 novembre 2018.

Les résultats opérationnels de la période intermédiaire ne reflètent pas nécessairement les résultats opérationnels de l'ensemble de l'exercice.

### 3. Modifications des principales méthodes comptables

À l'exception de ce qui est décrit ci-dessous, les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés sont les mêmes que celles qui ont été appliquées dans les états financiers consolidés de la Société au 30 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date.

La Société a appliqué pour la première fois l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et l'IFRS 9, *Instruments financiers*, au 31 décembre 2017. Bien que la Société ait également adopté les modifications apportées à l'IFRS 2, *Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions*, et l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, au 31 décembre 2017, celles-ci n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société. Des informations détaillées portant sur l'application initiale de ces normes, modifications et interprétations aux normes ainsi que sur les modifications apportées aux principales méthodes comptables sont présentées dans les états financiers consolidés du premier trimestre de la Société pour les trois mois clos le 31 mars 2018. Les modifications des principales méthodes comptables devraient également être reflétées dans les états financiers consolidés de la Société au 30 décembre 2018 et pour l'exercice se terminant à cette date.

L'effet de l'application initiale de ces normes, modifications et interprétations découle principalement des éléments suivants :

- la comptabilisation des actifs et des passifs dans le cadre des ventes avec droit de retour; et
- une augmentation des pertes de valeur comptabilisées à l'égard des clients et autres créances.

En outre, par suite de l'adoption de l'IFRS 9, la Société a adopté les modifications corrélatives à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui exigent que la perte de valeur des actifs financiers soit présentée comme un poste distinct aux comptes consolidés du résultat de la Société. Auparavant, l'approche de la Société consistait à inclure la perte de valeur sur les clients et autres créances dans les frais généraux et administratifs. La Société a également adopté les modifications corrélatives à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, qui s'appliquent aux informations à fournir pour 2018, mais n'ont généralement pas été appliquées aux informations comparatives.

### 4. Changements comptables futurs

L'IASB et l'IFRS Interpretations Committee («IFRIC») ont publié un certain nombre de nouvelles normes, interprétations et modifications relatives aux normes actuelles qui sont obligatoires, mais dont l'application n'est pas encore en vigueur pour les neuf mois clos le 30 septembre 2018; elles n'ont pas été appliquées dans la préparation des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés. L'IASB a publié les normes et les modifications aux normes suivantes qui comportent des dates d'entrée en vigueur futures qui, de l'avis de la direction, auront des incidences sur les états financiers consolidés :

#### *Modifications à l'IAS 19 – Modification, réduction ou liquidation d'un régime*

En février 2018, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, clarifiant la comptabilisation lorsqu'une modification, une réduction ou une liquidation d'un régime se produit. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'application anticipée est permise.

#### 4. Changements comptables futurs (suite)

##### *Modifications à l'IAS 19 – Modification, réduction ou liquidation d'un régime (suite)*

Les modifications précisent :

- le fait que l'entité qui réévalue le passif (l'actif) net au titre des prestations définies par suite de la modification, de la réduction ou de la liquidation d'un régime doit utiliser les hypothèses mises à jour ayant servi à cette réévaluation pour calculer le coût des services rendus et les intérêts nets pour la portion restante de l'exercice après la modification, réduction ou liquidation du régime; et
- l'incidence de la modification, de la réduction ou de la liquidation d'un régime sur les dispositions relatives au plafond de l'actif.

La Société entend adopter les modifications à l'IAS 19 dans ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 31 décembre 2018. La Société ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

##### *IFRS 16 – Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace la norme précédente sur les contrats de location, soit l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes. L'IFRS 16 présente les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information sur les contrats de location pour les parties à un contrat, à savoir le client (preneur) et le fournisseur (bailleur). L'IFRS 16 élimine le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement, introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur et exige qu'un preneur comptabilise les actifs et les passifs pour tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur.

L'IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'application anticipée est permise uniquement si la Société applique également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients*. La Société prévoit adopter l'IFRS 16 pour ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 31 décembre 2018. La Société continue d'évaluer les incidences de l'application de cette norme sur ses états financiers consolidés. La norme aura surtout une incidence sur la comptabilisation des contrats de location simple de la Société. Au 30 décembre 2017, la Société avait des engagements à l'égard de contrats de location simple non résiliables totalisant 202 271 \$. Toutefois, la Société n'a pas encore déterminé la mesure dans laquelle ces engagements entraîneront la comptabilisation d'un actif et d'un passif lié aux décaissements futurs, ni leur incidence sur le bénéfice et le classement des flux de trésorerie de la Société. En outre, étant donné que l'IFRS 16 remplace la charge linéaire relative aux contrats de location simple par une dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation et une charge d'intérêts sur les obligations locatives, la nature des charges relatives à ces contrats de location changera. La Société a sélectionné un logiciel de comptabilisation des contrats de location pour recueillir les informations des contrats à l'échelle mondiale et pour quantifier les informations requises par l'IFRS 16. La Société procède actuellement à la mise en œuvre du logiciel de comptabilisation des contrats de location dans l'ensemble de ses établissements et à l'élaboration de nouveaux rapports visant à saisir l'information requise pour la présentation de l'information à fournir en vertu de l'IFRS 16. La Société a décidé d'appliquer l'approche rétrospective modifiée lors de la transition. Par conséquent, l'effet cumulatif de l'application initiale de l'IFRS 16 sera comptabilisé à titre d'ajustement des résultats non distribués d'ouverture à la date de la première application et l'information comparative ne sera pas retraitée. La Société a choisi d'appliquer les options de transition et les mesures de simplification suivantes prévues par l'IFRS 16 :

- *Définition d'un contrat de location* : conserver l'évaluation établissant quelles transactions constituent des contrats de location à la date de la première application. Par conséquent, la Société n'appliquera l'IFRS 16 qu'aux contrats qui étaient auparavant reconnus comme des contrats de location selon l'IAS 17, *Contrats de location*, et l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, et n'appliquera la définition d'un contrat de location selon l'IFRS 16 qu'aux contrats qui seront conclus à la date de la première application ou ultérieurement;
- *Dépréciation et contrats de location déficitaires* : s'appuyer sur l'évaluation précédente de la Société pour déterminer si les contrats de location sont déficitaires selon l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, immédiatement avant la date de la première application, comme alternative à la réalisation d'un test de dépréciation;



## 4. Changements comptables futurs (suite)

### *IFRS 16 – Contrats de location (suite)*

- *Coûts directs initiaux* : exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de la première application;
- *Utilisation des connaissances acquises a posteriori* : utiliser des connaissances acquises a posteriori, par exemple, pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation à la date de la première application; et
- *Composantes non locatives du contrat* : ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives connexes du contrat de location.

La Société a choisi de ne pas appliquer les options de transition et les mesures de simplification suivantes disponibles en vertu de l'IFRS 16 :

- *Exemptions relatives à la comptabilisation des contrats de location à court terme et de ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur; et*
- *Contrats de location d'une durée résiduelle à court terme.*

La mesure de simplification des taux d'actualisation prévue par l'IFRS 16 est toujours en cours d'évaluation.

Aucune incidence importante n'est attendue à l'égard des contrats de location-financement de la Société.

## 5. Frais de restructuration et autres coûts

Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2018, la Société a comptabilisé des charges totales de 15 364 \$ (2017 – 8 374 \$) à l'égard des frais de restructuration et autres coûts, dont un montant de 1 771 \$ (2017 – 698 \$) a été comptabilisé dans le profit brut et un montant de 13 593 \$ (2017 – 7 676 \$) a été comptabilisé à titre de frais de restructuration et autres coûts sur une ligne distincte dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat.

### **Frais de restructuration**

#### *Division Dorel Produits de puériculture*

Les activités de restructuration entreprises dans le cadre de la transformation continue de la division Dorel Produits de puériculture, dont l'objectif principal est d'harmoniser ses activités afin d'assurer une croissance rentable des ventes, et de se concentrer sur l'amélioration de la souplesse au moyen d'une approche davantage axée sur le marché afin de réduire les coûts et de mieux réagir aux tendances du secteur des produits de puériculture, se poursuivent en 2018. L'évolution des changements dans le secteur du commerce de détail, qui a entraîné la faillite et la fermeture de nombreux détaillants traditionnels, ainsi que la croissance soutenue de canaux de distribution de détaillants Internet ont poussé la Société à réduire ses coûts liés aux effectifs et au personnel dans plusieurs services. La division se repositionne pour réussir dans ce nouveau contexte grâce à d'autres investissements dans les capacités numériques, à des modifications apportées dans les fonctions de soutien et à la réorientation de sa main-d'œuvre. La capacité à élaborer un produit et à le commercialiser plus rapidement sur le marché est continuellement améliorée, grâce à la diminution de la complexité et au repérage d'occasions visant à compléter le processus de conception et de fabrication de produits existant, qui compte parmi les meilleurs.

Les principales initiatives comprennent les occasions d'économies de coûts suivantes :

- La consolidation et la simplification des installations de fabrication et autres installations en Chine.
- La prise en charge par la division aux États-Unis du soutien administratif des activités canadiennes, y compris le soutien à l'entrepôt au Canada.
- Des modifications à la méthode de mise en marché des produits, l'harmonisation continue des processus et la réorientation des activités de vente en Europe.
- L'élimination des positions jugées redondantes dans plusieurs services.
- L'abandon de certaines marques de tierces parties utilisées sous licences en Amérique du Nord.
- La fermeture de certains magasins de détail en Amérique latine.

## 5. Frais de restructuration et autres coûts (suite)

### Frais de restructuration (suite)

#### *Division Dorel Produits de puériculture (suite)*

Les coûts totaux liés à ces initiatives de restructuration sont estimés à 41 143 \$, dont 13 325 \$ de charges sans effet sur la trésorerie liées à la dépréciation d'actifs à long terme et aux pertes nettes découlant de la réévaluation et de la cession d'actifs détenus en vue de la vente, 2 524 \$ pour le démarquage de stocks sans effet sur la trésorerie, 3 125 \$ de gains sur les compressions des passifs nets au titre des prestations définies de retraite, 23 415 \$ au titre des indemnités de cessation d'emploi et de licenciement et 5 004 \$ à l'égard d'autres coûts connexes. De ce montant, 10 276 \$ ont été comptabilisés pour l'exercice clos le 30 décembre 2015, 13 825 \$ ont été comptabilisés pour l'exercice clos le 30 décembre 2016, 11 933 \$ ont été comptabilisés pour l'exercice clos le 30 décembre 2017 et 3 571 \$ ont été comptabilisés en 2018, les détails figurant dans les tableaux ci-après. Les charges futures estimées de 1 538 \$ comprennent d'autres réductions liées au personnel. La simplification des installations de fabrication en Chine, la réorganisation des activités de Dorel Produits de puériculture – Amérique latine par la réduction de sa présence dans la vente au détail et d'autres possibilités de réduction des effectifs sont les principaux facteurs de la réduction des coûts liés aux effectifs.

#### *Division Dorel Sports*

Au cours du deuxième trimestre de 2018, la Société a annoncé qu'elle vendait les marques SUGOI et Sombrio, cédant ainsi ses activités liées aux vêtements de performance pour se concentrer sur ses activités stratégiques principales, à savoir les bicyclettes et les pièces et accessoires connexes, ainsi que les véhicules électriques pour enfants. Suite à la vente des activités liées aux vêtements de performance, des frais de restructuration de 11 793 \$ ont été comptabilisés en 2018. Les tableaux ci-après présentent les informations à cet égard. Aucun autre coût important lié à cette initiative de restructuration n'est prévu.

Les charges liées aux activités de restructuration et autres coûts comptabilisées dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat comprennent les éléments suivants :

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre							
	TOTAL		Dorel Produits de puériculture		Dorel Sports (plan de 2018)		Dorel Sports (plan de 2016)	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Démarquage de stocks* comptabilisé dans le profit brut	100 \$	253 \$	– \$	– \$	100 \$	– \$	– \$	253 \$
Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement	398 \$	818 \$	498 \$	660 \$	(100) \$	– \$	– \$	158 \$
Autres coûts connexes	695	540	139	540	556	–	–	–
Comptabilisés sur une ligne distincte dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat	1 093 \$	1 358 \$	637 \$	1 200 \$	456 \$	– \$	– \$	158 \$
<b>Total des frais de restructuration</b>	<b>1 193 \$</b>	<b>1 611 \$</b>	<b>637 \$</b>	<b>1 200 \$</b>	<b>556 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>411 \$</b>

\* sans effet sur la trésorerie

## 5. Frais de restructuration et autres coûts (suite)

### Frais de restructuration (suite)

Neuf mois clos les 30 septembre									
	TOTAL		Dorel Produits de puériculture		Dorel Sports (plan de 2018)		Dorel Sports (plan de 2016)		
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	
Dépréciation d'actifs à long terme*	- \$	368 \$	- \$	368 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Démarquage (reprise) de stocks*	1 771	481	87	926	1 684	-	-	(445)	
Comptabilisés dans le profit brut	1 771 \$	849 \$	87 \$	1 294 \$	1 684 \$	- \$	- \$	(445) \$	
Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement	3 820 \$	4 218 \$	3 119 \$	3 679 \$	701 \$	- \$	- \$	539 \$	
Dépréciation d'actifs à long terme*	7 962	-	-	-	7 962	-	-	-	
Pertes nettes découlant de la réévaluation et de la cession d'actifs détenus en vue de la vente*	-	622	-	622	-	-	-	-	
Autres coûts connexes	1 811**	2 836	365	2 277	1 446**	-	-	559	
Comptabilisés sur une ligne distincte dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat	13 593 \$	7 676 \$	3 484 \$	6 578 \$	10 109 \$	- \$	- \$	1 098 \$	
<b>Total des frais de restructuration</b>	<b>15 364 \$</b>	<b>8 525 \$</b>	<b>3 571 \$</b>	<b>7 872 \$</b>	<b>11 793 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>653 \$</b>	
Autres coûts comptabilisés dans le profit brut	- \$	(151) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(151) \$	
<b>Total des autres coûts</b>	<b>- \$</b>	<b>(151) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(151) \$</b>	
<b>Total des frais de restructuration et autres coûts</b>	<b>15 364 \$</b>	<b>8 374 \$</b>	<b>3 571 \$</b>	<b>7 872 \$</b>	<b>11 793 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>502 \$</b>	

\* sans effet sur la trésorerie

\*\* comprend un profit sans effet de trésorerie de 368 \$

## 5. Frais de restructuration et autres coûts (suite)

### Provision pour restructuration

Au 30 septembre 2018, la provision au titre des plans de restructuration totalise 2 007 \$ et est composée des indemnités de cessation d'emploi et de licenciement et d'autres coûts connexes. Voici un résumé de la provision au titre des plans de restructuration de la Société :

	Solde au 30 décembre 2017	Provision 2018	Argent versé	Incidence des taux de change	Solde au 30 septembre 2018
<b>Dorel Produits de puériculture :</b>					
Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement	1 775 \$	3 119 \$	(4 497) \$	– \$	397 \$
Autres coûts connexes	14	365	(310)	–	69
	<u>1 789 \$</u>	<u>3 484 \$</u>	<u>(4 807) \$</u>	<u>– \$</u>	<u>466 \$</u>
<b>Dorel Sports (plan de 2018) :</b>					
Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement	– \$	701 \$	(617) \$	– \$	84 \$
Autres coûts connexes	–	1 814	(454)	–	1 360
	<u>– \$</u>	<u>2 515 \$</u>	<u>(1 071) \$</u>	<u>– \$</u>	<u>1 444 \$</u>
<b>Dorel Sports (plan de 2016) :</b>					
Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement	1 050 \$	– \$	(939) \$	(14) \$	97 \$
Total	<u>2 839 \$</u>	<u>5 999 \$</u>	<u>(6 817) \$</u>	<u>(14) \$</u>	<u>2 007 \$</u>

## 6. Actifs détenus en vue de la vente

	30 septembre 2018	30 décembre 2017
Solde au début de la période	8 481 \$	20 017 \$
Entrées	–	4 090
Cessions	–	(15 658)
Effet des variations des taux de change	(24)	32
Solde à la fin de la période	<u>8 457 \$</u>	<u>8 481 \$</u>

Dans le cadre du programme de restructuration continu décrit à la note 5, aucune propriété n'a été rendue disponible à la vente au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2018 (exercice clos le 30 décembre 2017 – entrées de 4 090 \$ dans la division Dorel Produits de puériculture). Ces propriétés sont présentées comme des actifs détenus en vue de la vente dans les états intermédiaires consolidés résumés de la situation financière et sont évaluées à la valeur comptable ou à la juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux. L'évaluation de la juste valeur des actifs détenus en vue de la vente a été classée au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur d'après des données de marché observables, soit des offres de tiers désirant acheter ces actifs ou des actifs semblables ou des prix du marché récents de propriétés semblables situées dans des emplacements similaires.

Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2017, la Société a conclu la vente de certaines installations sous-utilisées qui étaient présentées comme des actifs détenus en vue de la vente au 30 décembre 2016, ce qui a représenté 15 658 \$ pour la division Dorel Produits de puériculture.

## 7. Perte de valeur des immobilisations incorporelles

Au cours du deuxième trimestre de 2018, alors que les ventes et la rentabilité des activités de Dorel Produits de puériculture – Amérique latine ont continué de diminuer en raison de l'évolution du marché et des habitudes de consommation, les hypothèses à l'égard des résultats projetés et de la croissance des flux de trésorerie pour l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») Dorel Produits de puériculture – Amérique latine ont été révisées. Les ventes aux clients grossistes ont diminué, plus particulièrement au Chili, du fait qu'un grand nombre d'entre eux ont retiré de leurs magasins physiques les produits de puériculture pour les offrir uniquement en ligne. Parallèlement, la concurrence sur le marché de la vente en ligne s'est intensifiée, tandis que la part de marché et la rentabilité de la Société ont régressé du fait que le nombre de clients chiliens qui achètent en ligne ne cesse de croître. En raison de ce nouveau contexte commercial, la division Dorel Produits de puériculture continue de repositionner les activités de Dorel Produits de puériculture – Amérique latine en réduisant sa présence dans la vente au détail et en investissant dans les capacités numériques pour améliorer sa compétitivité sur le marché. Par conséquent, au cours du deuxième trimestre de 2018, la Société a comptabilisé des pertes de valeur des relations clients et des marques de commerce de respectivement 8 915 \$ et 15 278 \$ (marque Infanti) pour un montant total de 24 193 \$. La Société a ainsi conclu que le montant recouvrable fondé sur la valeur d'utilité était inférieur à la valeur comptable de l'UGT. La Société a utilisé un modèle d'actualisation des flux de trésorerie pour établir sa valeur d'utilité qui est la même que dans son dernier test de dépréciation annuel. Le montant de la perte de valeur est déterminé en fonction d'hypothèses clés dont les flux de trésorerie futurs, un taux d'actualisation avant impôt de 20,26 % (exercice clos le 30 décembre 2017 – 21,49 %) et un taux de croissance terminal de 4,64 % (exercice clos le 30 décembre 2017 – 4,58 %).

## 8. Dette à long terme et gestion du capital

### a) Dette à long terme

Au 30 septembre 2018, le prêt à terme libellé en dollar américain et les crédits bancaires renouvelables sont garantis par certaines créances clients, certains stocks, certaines immobilisations corporelles et certaines immobilisations incorporelles de la Société, d'une valeur comptable s'établissant respectivement à 263 235 \$, 416 596 \$, 80 948 \$ et 81 522 \$.

Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2018, le taux d'intérêt moyen sur la dette à long terme de la Société était de 5,0 % (2017 – 4,8 %).

En vertu du prêt à terme libellé en dollar américain et des crédits bancaires renouvelables, la Société doit respecter certaines clauses restrictives, y compris le maintien de certains ratios financiers. Au 30 septembre 2018, la Société respectait toutes les clauses restrictives de ses ententes de prêts.

### b) Gestion du capital

Au cours des trois mois clos le 31 mars 2018, la Société a révisé la définition du RAIIDA ajusté utilisée aux fins du ratio d'endettement/RAIIDA ajusté, afin d'harmoniser le suivi de la gestion de la structure de capital et le calcul des ratios financiers en vertu des clauses restrictives de la dette à long terme.

Le RAIIDA ajusté est défini comme le résultat avant intérêts, impôts sur le résultat, dotations aux amortissements, charge au titre du régime d'options sur actions, pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles, dépréciation d'actifs à long terme, coûts associés à la responsabilité civile produits (payés) impayés relatifs à des jugements rendus, frais de restructuration et autres coûts et charges découlant du processus de cessation des activités de Toys"R"Us, Inc. («Toys"R"Us») et de la liquidation des stocks de l'ensemble de ses magasins aux États-Unis, jusqu'à concurrence de 25 000 \$. Le RAIIDA ajusté se fonde sur les quatre derniers trimestres se terminant à la même date que la date de clôture utilisée pour le calcul de l'endettement, tout en incluant rétroactivement les résultats des activités des entreprises acquises, le cas échéant.

## 9. Passifs sur contrat

	30 septembre 2018
Solde au début de la période	2 793 \$
Produits des activités ordinaires comptabilisés qui étaient inclus dans le solde des passifs sur contrat au début de la période	(2 760)
Augmentations découlant de la trésorerie reçue, à l'exclusion des montants comptabilisés comme produits des activités ordinaires au cours de la période	16 582
Effet des variations des taux de change	(268)
Solde à la fin de la période	<u>16 347 \$</u>

## 10. Instruments financiers

### *Classement*

La Société classe la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les clients et autres créances au coût amorti. La Société classe la dette bancaire, les fournisseurs et autres dettes, ainsi que la dette à long terme au coût amorti. Elle classe également les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change utilisés à des fins de couverture comme étant des instruments de couverture à la juste valeur, et les autres contrats de change, à la juste valeur par le biais du résultat net.

### *Présentation de la juste valeur*

La Société a établi que les justes valeurs de ses actifs et ses passifs financiers courants se comparent à leurs valeurs comptables respectives aux dates de clôture en raison du caractère à court terme de ces instruments financiers. Dans le cas des dettes à long terme portant intérêt à des taux variables, la juste valeur est réputée être à peu près identique à la valeur comptable. Pour les dettes à long terme portant intérêt à des taux fixes, la juste valeur est estimée à l'aide de données de niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au moyen de taux d'actualisation qui correspondent aux taux d'emprunt dont la Société peut actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes est la suivante :

	30 septembre 2018		30 décembre 2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme – portant intérêt à des taux fixes	123 410 \$	124 461 \$	122 557 \$	124 675 \$

## 10. Instruments financiers (suite)

### Évaluation de la juste valeur

Le tableau suivant fournit des informations sur les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière et regroupés selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2018 :

	30 septembre 2018			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<u>Actifs financiers</u>				
<i>Obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net :</i>				
Contrats de change	424 \$	– \$	424 \$	– \$
<i>Actifs financiers évalués à la juste valeur – instruments de couverture :</i>				
Contrats de change	1 019 \$	– \$	1 019 \$	– \$
Swaps de taux d'intérêt	181 \$	– \$	181 \$	– \$
<u>Passifs financiers</u>				
<i>Obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net :</i>				
Contrats de change	217 \$	– \$	217 \$	– \$
<i>Passifs financiers évalués à la juste valeur – instruments de couverture :</i>				
Contrats de change	361 \$	– \$	361 \$	– \$
<i>Passifs financiers évalués à la juste valeur – autres :</i>				
Passifs au titre d'options de vente émises	16 226 \$	– \$	– \$	16 226 \$

Lorsque la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière ne peut être dérivée de marchés actifs, elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, dont les modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Les intrants de ces modèles sont tirés de marchés observables, lorsque cela est possible, mais lorsque ce n'est pas possible, on doit faire appel au jugement pour déterminer les justes valeurs. Les jugements tiennent compte de données telles que le risque de liquidité, le risque de crédit et la volatilité. Des modifications des intrants de ces modèles ou des hypothèses relatives à ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur présentée des instruments financiers.

La juste valeur des contrats de change est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement reconnue qui est la valeur actualisée de l'écart entre la valeur du contrat à l'échéance fondée sur le taux de change établi dans le contrat et la valeur du contrat à l'échéance fondée sur le taux de change que la contrepartie utiliserait si elle devait renégocier le même contrat en date du jour considéré dans les mêmes conditions. Le risque de crédit de la Société ou celui de la contrepartie sont également pris en considération dans la détermination de la juste valeur.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement reconnue qui est la valeur actualisée de l'écart entre la valeur du swap fondée sur des taux d'intérêt variables (estimés à partir de la courbe de rendement pour les taux d'intérêt prévus) et la valeur du swap basée sur le taux d'intérêt fixe du swap. Le risque de crédit de la contrepartie est également pris en considération dans la détermination de la juste valeur.

## 10. Instruments financiers (suite)

### Évaluation de la juste valeur (suite)

Les passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré sont évalués à la juste valeur à l'aide de données de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur représente la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option de vente ou du contrat d'achat à terme de gré à gré et est évaluée en appliquant l'approche résultat et en utilisant le paiement prévu pondéré en fonction des probabilités du prix de sortie et en se fondant sur les flux de trésorerie actualisés. Les données non observables dans l'évaluation de la juste valeur comprennent le prix de sortie et la date du paiement prévu des options de vente émises. Le prix de sortie est fondé sur un prix variable convenu qui est principalement basé sur des niveaux de bénéfices des périodes futures et exige que l'on pose des hypothèses au sujet des taux de croissance des produits, des marges opérationnelles et de la date prévue du paiement du prix de sortie des options de vente émises. La Société utilise, pour calculer la valeur actualisée du paiement prévu du prix de sortie, un taux d'actualisation qui représente le coût d'emprunt de la période spécifique pour les flux de trésorerie. Si les niveaux de bénéfices des périodes futures devaient augmenter (diminuer), la juste valeur estimative des passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré augmenterait (diminuerait).

Variations de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, pour les neuf mois clos le 30 septembre 2018 et l'exercice clos le 30 décembre 2017 :

	Passifs au titre d'options de vente émises		Passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
<b>Solde au début de la période</b>	23 464 \$	26 325 \$	– \$	7 500 \$	23 464 \$	33 825 \$
Réévaluation de la juste valeur [latente] (1)	(7 238)	(2 861)	–	276	(7 238)	(2 585)
Remboursements	–	–	–	(7 857)	–	(7 857)
Effet des variations des taux de change comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	–	–	–	81	–	81
<b>Solde à la fin de la période</b>	16 226 \$	23 464 \$	– \$	– \$	16 226 \$	23 464 \$

- (1) Au cours du deuxième trimestre clos le 30 juin 2018, l'UGT Dorel Produits de puériculture – Amérique latine (note 7) a été soumise à un test de dépréciation, ce qui a entraîné la révision des hypothèses au sujet des taux de croissance des produits, des marges opérationnelles et des niveaux de bénéfices des périodes futures. Par conséquent, les hypothèses révisées ont été utilisées pour estimer la juste valeur des passifs au titre d'options de vente. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer la juste valeur du prix de sortie sont les mêmes que ceux qui ont été utilisés pour l'exercice clos le 30 décembre 2017. Les hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur des passifs au titre d'options de vente émises pour les neuf mois clos le 30 septembre 2018 pour Dorel Sports Chile S.A. sont les mêmes que celles qui ont été utilisées pour l'exercice clos le 30 décembre 2017.

### Gestion des risques résultant des instruments financiers : risque de crédit

Le risque de crédit, qui résulte principalement de l'incapacité potentielle de clients ou d'autres parties de s'acquitter de leurs obligations, tient principalement aux créances clients de la Société. La Société peut également avoir un risque de crédit au titre de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, de ses contrats de change et de ses swaps de taux d'intérêt, résultant du défaut d'autres parties de s'acquitter de leurs obligations. La Société conclut des contrats d'instruments financiers avec de multiples parties solvables. Lorsqu'elle conclut des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt, elle le fait avec de grandes banques canadiennes et internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à subir d'importantes pertes de crédit qui seraient attribuables à sa gestion des risques relativement aux instruments financiers qui ne sont pas des clients ou autres créances.

Le risque de crédit maximal auquel la Société est exposée au 30 septembre 2018 correspond à la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des clients et autres créances et à la juste valeur des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt ayant une juste valeur positive.

La quasi-totalité des créances clients résulte de ventes au secteur du détail. La Société procède constamment à des évaluations de crédit portant sur la situation financière de ses clients et elle limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire. De plus, une partie du total des créances clients est assurée contre les pertes possibles. La Société établit une provision pour perte de valeur selon une appréciation instrument par instrument ou sur une base collective, en prenant en considération les événements passés, les circonstances actuelles et les prévisions de la conjoncture économique.



## 10. Instruments financiers (suite)

### Gestion des risques résultant des instruments financiers : risque de crédit (suite)

Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2018, les ventes à un client important représentaient 28,8 % (2017 – 27,8 %) du total des produits. Au 30 septembre 2018, un client représentait 24,1 % (30 décembre 2017 – 16,1 %) du solde total des créances clients de la Société.

Le tableau suivant fournit des informations sur l'exposition au risque de crédit et sur les pertes de crédit attendues sur les créances clients au 30 septembre 2018. Les pertes de crédit attendues ont été calculées selon l'historique des pertes de crédit réelles et une évaluation de crédit éclairée, y compris de l'information prospective.

	Taux de perte moyen pondéré	Créances clients – montant brut	Provision pour perte de valeur	Créances clients – montant net
Encours (non en souffrance)	0,5 %	337 464 \$	(1 657) \$	335 807 \$
En souffrance depuis 0 à 30 jours	2,0 %	44 049	(894)	43 155
En souffrance depuis 31 à 60 jours	3,0 %	11 086	(331)	10 755
En souffrance depuis 61 à 90 jours	7,7 %	7 513	(580)	6 933
En souffrance depuis plus de 90 jours	61,0 %	42 238	(25 773)	16 465
		442 350 \$	(29 235) \$	413 115 \$

Variation de la provision pour perte de valeur sur les créances clients au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2018 :

	Neuf mois clos le 30 septembre 2018
Solde au 31 décembre 2017 (1)	19 697 \$
Réévaluation nette de la provision pour perte de valeur	13 407
Créances irrécouvrables sorties de l'état consolidé de la situation financière	(3 230)
Effet des variations des taux de change	(639)
Solde au 30 septembre 2018	29 235 \$

(1) La Société a appliqué l'IFRS 9 pour la première fois le 31 décembre 2017. Selon les méthodes de transition choisies, l'information comparative n'est pas retraitée. Voir la note 3.

## 10. Instruments financiers (suite)

### Gestion des risques résultant des instruments financiers : risque de crédit (suite)

Le 15 mars 2018, Toys“R”Us, Inc., l’un des clients de la Société, a annoncé qu’il avait déposé une requête en vue d’obtenir l’approbation du tribunal des faillites pour entreprendre le processus de cessation ordonnée de ses activités américaines et la liquidation des stocks de l’ensemble de ses magasins aux États-Unis. À la suite de cet événement, la Société a établi que des créances clients de Toys“R”Us d’un montant de 17 342 \$ au 30 juin 2018 présentaient un risque de recouvrement (7 630 \$ au 30 décembre 2017). Par conséquent, la Société a comptabilisé une perte de valeur additionnelle de 12 481 \$ dans la perte de valeur sur les clients et autres créances présentées aux comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat des six mois clos le 30 juin 2018, relativement à ces créances clients de Toys“R”Us aux États-Unis (quatrième trimestre clos le 30 décembre 2017 – 3 815 \$). De ce montant, 2 116 \$ (quatrième trimestre clos le 30 décembre 2017 – néant) étaient associés à la division Dorel Maison, 3 798 \$ (quatrième trimestre clos le 30 décembre 2017 – 747 \$) étaient associés à la division Dorel Produits de puériculture et 6 567 \$ (quatrième trimestre clos le 30 décembre 2017 – 3 068 \$) étaient associés à la division Dorel Sports. Ces montants représentaient la meilleure estimation de la direction des pertes potentielles pouvant résulter du non-paiement de ces créances clients à partir des informations dont elle disposait à ce moment-là.

En août 2018, le tribunal des faillites a approuvé l’entente de règlement de Toys“R”Us avec ses créanciers et ses prêteurs. Dans le cadre de l’entente de règlement conclue, la Société s’attend à recevoir environ 22 cents pour chaque dollar, ce qui est cohérent avec l’estimation de la direction au 30 juin 2018. Par conséquent, aucun ajustement de la provision pour perte de valeur n’a dû être comptabilisé à la suite de l’entente de règlement. Au 30 septembre 2018, un montant de 1 189 \$ a été reçu en vertu de l’entente de règlement et, au total, la Société avait un solde résiduel de créances clients de Toys“R”Us aux États-Unis de 3 672 \$ (déduction faite de la provision pour perte de valeur). Le 12 octobre 2018, la Société a reçu un montant additionnel de 3 022 \$ en vertu de l’entente de règlement.

## 11. Capital social

Détail des actions émises et en circulation :

	Neuf mois clos le 30 septembre 2018		Exercice clos le 30 décembre 2017	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
<b>Actions à droit de vote plural de catégorie «A»</b>				
Solde au début de la période	4 189 835	1 768 \$	4 193 435	1 770 \$
Converties de la catégorie «A» à la catégorie «B» (1)	<u>(860)</u>	<u>–</u>	<u>(3 600)</u>	<u>(2)</u>
Solde à la fin de la période	<u>4 188 975</u>	<u>1 768 \$</u>	<u>4 189 835</u>	<u>1 768 \$</u>
<b>Actions à droit de vote subalterne de catégorie «B»</b>				
Solde au début de la période	28 248 611	201 532 \$	28 210 545	200 630 \$
Converties de la catégorie «A» à la catégorie «B» (1)	860	–	3 600	2
Reclassement depuis le surplus d’apport suite au règlement d’unités d’actions différées (note 12)	<u>743</u>	<u>13</u>	<u>34 466</u>	<u>900</u>
Solde à la fin de la période	<u>28 250 214</u>	<u>201 545 \$</u>	<u>28 248 611</u>	<u>201 532 \$</u>
<b>TOTAL DU CAPITAL SOCIAL</b>		<u><u>203 313 \$</u></u>		<u><u>203 300 \$</u></u>

(1) Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2018, la Société a converti 860 actions à droit de vote plural de catégorie «A» en actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» (exercice clos le 30 décembre 2017 – 3 600) à un taux moyen de 0,63 \$ l’action (exercice clos le 30 décembre 2017 – 0,63 \$ l’action).

## 12. Paiements fondés sur des actions

### Régime d'options sur actions

La Société a un régime d'options sur actions en vertu duquel des options pour l'achat d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» peuvent être consenties, au gré du conseil d'administration, à des cadres supérieurs et à certains salariés clés. Au cours du troisième trimestre de 2018, toutes les options sur actions en cours restantes en vertu de ce régime sont venues à échéance.

### Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs

La Société a un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs en vertu duquel un administrateur externe de la Société peut demander, chaque année, que sa rémunération d'administrateur et ses jetons de présence aux réunions du conseil d'administration ou de ses comités lui soient versés sous la forme d'unités d'actions différées. Un participant au régime peut également recevoir des dividendes équivalents sous la forme d'unités d'actions différées.

Variations du nombre d'unités d'actions différées en cours :

	<b>Neuf mois clos le 30 septembre 2018</b>	<b>Exercice clos le 30 décembre 2017</b>
Unités d'actions différées en cours au début de la période	137 849	165 036
Émises au titre de la rémunération et des jetons de présence	4 598	8 160
Émises au titre de dividendes équivalents	6 274	6 351
Règlement d'unités d'actions différées (1)	—	(41 698)
Unités d'actions différées en cours à la fin de la période	<u>148 721</u>	<u>137 849</u>

(1) Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2017, 41 698 unités d'actions différées ont été réglées; 1 074 \$ ont été portés au débit du surplus d'apport et 900 \$, au crédit du capital social; la différence représentait les impôts que la Société était tenue de retenir en vertu de la loi lors du règlement.

La charge au titre des avantages du personnel comprise en frais généraux et administratifs, relative à la rémunération et aux jetons de présence, pour le troisième trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2018 se chiffre respectivement à 49 \$ et 87 \$ (2017 – respectivement 50 \$ et 141 \$). Ce montant a été porté au crédit du surplus d'apport. En outre, les unités d'actions différées émises au titre de dividendes équivalents pour le troisième trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2018 s'établissent respectivement à 43 \$ et 126 \$ (2017 – respectivement 39 \$ et 114 \$). Ce montant a été porté au débit des résultats non distribués et au crédit du surplus d'apport. Au 30 septembre 2018, 148 721 unités d'actions différées étaient en cours et le surplus d'apport correspondant s'élevait à 4 320 \$.

## 12. Paiements fondés sur des actions (suite)

### Régime d'unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs

La Société a un régime d'unités d'actions différées à l'intention de ses cadres supérieurs en vertu duquel les cadres supérieurs de la Société peuvent demander, chaque année, qu'une partie de leur salaire et bonus annuels leur soit versée sous la forme d'unités d'actions différées. Le conseil d'administration peut également, à sa discrétion, attribuer des unités d'actions différées assorties de conditions d'acquisition des droits, comme des conditions de service et de performance sans égard au marché. Un participant au régime peut également recevoir des dividendes équivalents sous la forme d'unités d'actions différées.

Variations du nombre d'unités d'actions différées en cours :

	Neuf mois clos le 30 septembre 2018	Exercice clos le 30 décembre 2017
Unités d'actions différées en cours au début de la période	140 885	90 455
Attribuées au titre de salaires versés et de bonus payés	22 768	38 001
Unités d'actions différées discrétionnaires attribuées	22 610	12 103
Attribuées au titre de dividendes équivalents	7 656	6 289
Ajustement selon la performance	(11 530)	(4 727)
Unités d'actions différées annulées	–	(1 236)
Règlement d'unités d'actions différées (1)	(905)	–
Unités d'actions différées en cours à la fin de la période	<u>181 484</u>	<u>140 885</u>
Total des droits acquis à la fin de la période	<u>154 832</u>	<u>126 534</u>

(1) Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2018, 905 unités d'actions différées ont été réglées; 20 \$ ont été portés au débit du surplus d'apport et 13 \$, au crédit du capital social; la différence représentait les impôts que la Société était tenue de retenir en vertu de la loi lors du règlement.

La charge au titre des avantages du personnel comprise en frais généraux et administratifs, relative aux salaires versés et bonus payés et aux unités d'actions différées discrétionnaires, pour le troisième trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2018 correspond à respectivement un recouvrement de 3 \$ et une charge de 518 \$ (2017 – respectivement un recouvrement de 7 \$ et une charge de 916 \$). Ce montant a été porté au surplus d'apport. En outre, les unités d'actions différées émises au titre de dividendes équivalents pour le troisième trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2018 s'établissent à respectivement 58 \$ et 153 \$ (2017 – respectivement 43 \$ et 111 \$). Ce montant a été porté au débit des résultats non distribués et au crédit du surplus d'apport. Au 30 septembre 2018, 181 484 unités d'actions différées étaient en cours et le surplus d'apport correspondant se chiffrait à 4 010 \$.

### Régimes d'intéressement à long terme (réglés en espèces)

La Société offre les régimes d'intéressement à long terme suivants à l'intention de ses cadres supérieurs et de certains salariés clés :

- Un régime de droits à la valeur d'actions incessibles qui permet à ces derniers de toucher un paiement en espèces égal au nombre d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société qui sont sous-jacentes aux droits acquis aux termes du régime de droits à la valeur d'actions incessibles multiplié par la moyenne pondérée de leur cours pour les cinq jours de Bourse précédant la date d'acquisition des droits. Les droits à la valeur d'actions incessibles sont entièrement acquis après trois ans à partir de la date d'attribution. Ils sont acquis sur la base de conditions de service et ne sont pas soumis à des conditions de performance. Un participant au régime peut également recevoir des dividendes équivalents sous la forme de droits à la valeur d'actions incessibles.

## 12. Paiements fondés sur des actions (suite)

### Régimes d'intéressement à long terme (réglés en espèces) (suite)

- Un régime de droits à l'appréciation des actions qui permet à ces derniers de toucher un paiement en espèces basé sur l'augmentation du cours des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société depuis la date d'attribution jusqu'à la date de règlement. Les droits à l'appréciation des actions sont acquis sur la base de conditions de service et ne sont pas soumis à des conditions de performance.
- Un régime de droits différés à la valeur des actions qui permet à ces derniers de toucher un paiement en espèces. Les droits différés à la valeur des actions sont acquis sur la base de conditions de performance sans égard au marché. Le nombre de droits différés à la valeur des actions qui peuvent être acquis peut aller jusqu'à 1,5 fois le nombre réel de droits attribués si une performance financière exceptionnelle est atteinte. Un participant au régime peut également recevoir des dividendes équivalents sous la forme de droits différés à la valeur des actions.

La charge au titre des avantages du personnel comprise dans les frais généraux et administratifs, relative à ces régimes, pour le troisième trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2018, correspond à respectivement une charge de 581 \$ et un recouvrement de 77 \$ (2017 – recouvrements de respectivement 632 \$ et 405 \$), dont, au 30 septembre 2018, 1 152 \$ (30 décembre 2017 – 2 721 \$) sont comptabilisés dans les fournisseurs et autres dettes et 2 402 \$ (30 décembre 2017 – 3 773 \$) dans les autres passifs non courants.

## 13. Bénéfice (perte) par action

Rapprochement entre le nombre de base et le nombre dilué d'actions en circulation :

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Moyenne pondérée quotidienne du nombre d'actions à droit de vote plural de catégorie «A» et d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B»	32 438 503	32 403 980	32 438 465	32 403 980
Effet dilutif des unités d'actions différées	300 327	295 895	–	272 214
Moyenne pondérée du nombre dilué d'actions	<u>32 738 830</u>	<u>32 699 875</u>	<u>32 438 465</u>	<u>32 676 194</u>
Nombre d'options sur actions et d'unités d'actions différées ayant un effet anti-dilutif, exclues du calcul du bénéfice (de la perte) par action dilué(e)	<u>–</u>	<u>51 000</u>	<u>303 553</u>	<u>51 000</u>

Aux 30 septembre 2018 et 2017, les débetures convertibles étaient exclues du calcul du bénéfice (de la perte) par action dilué(e) puisque ces débetures étaient considérées comme ayant un effet anti-dilutif.

## 14. Frais financiers et autres informations

### a) Frais financiers

Les frais financiers comprennent les éléments suivants :

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Intérêts sur la dette à long terme – y compris l'incidence de la couverture de flux de trésorerie relative aux swaps de taux d'intérêt et l'intérêt au titre de la désactualisation relatif à la dette à long terme portant intérêt à taux fixes	6 619 \$	5 598 \$	19 315 \$	17 607 \$
Réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré	–	–	–	276
Amortissement des frais de financement différés	264	436	798	1 200
Perte sur extinction anticipée de la dette à long terme	–	–	–	10 199
Autres intérêts	1 371	1 689	3 911	5 744
	<u>8 254 \$</u>	<u>7 723 \$</u>	<u>24 024 \$</u>	<u>35 026 \$</u>

### b) Coût des stocks et dépréciation des stocks compris dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
<u>Compris dans le coût des produits vendus :</u>				
Coût des stocks comptabilisés en charges	491 217 \$	446 040 \$	1 394 564 \$	1 326 118 \$
Dépréciation des stocks attribuable à l'excédent du coût sur la valeur nette de réalisation (y compris les montants présentés dans la note 5)	1 969 \$	2 516 \$	5 404 \$	8 873 \$
Reprise de la dépréciation des stocks comptabilisée dans les exercices précédents	(449) \$	(504) \$	(3 316) \$	(1 466) \$

### c) Impôts sur le résultat

Pour le troisième trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2018, les taux d'imposition effectifs étaient respectivement de 28,2 % et 90,4 % (2017 – respectivement 21,3 % et 27,6 %). La variation survenue au troisième trimestre et pendant les neuf mois, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, s'explique principalement par l'évolution de la provenance géographique des bénéfices de la Société, y compris l'incidence liée à la réforme fiscale américaine qui a été promulguée le 22 décembre 2017 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le taux d'imposition de 90,4 % pour les neuf mois clos le 30 septembre 2018 s'explique également en partie par l'incidence de la perte de valeur et du recouvrement d'impôts connexe sur le calcul du taux d'imposition effectif. La variation pour les neuf mois par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique également par la perte sur extinction anticipée de la dette à long terme, pour laquelle aucun avantage fiscal n'a été comptabilisé au premier trimestre de 2017.

## 15. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Les tableaux intermédiaires consolidés résumés des flux de trésorerie ne tiennent pas compte des opérations suivantes sans effet sur la trésorerie :

	30 septembre	
	2018	2017
Acquisition d'immobilisations corporelles financée par des fournisseurs et autres dettes	<u>2 416 \$</u>	<u>2 537 \$</u>
Acquisition d'immobilisations corporelles financée par des obligations en vertu de contrats de location-financement	<u>478 \$</u>	<u>617 \$</u>
Acquisition d'immobilisations incorporelles financée par des fournisseurs et autres dettes	<u>278 \$</u>	<u>1 265 \$</u>

Variations nettes des soldes liés aux activités opérationnelles :

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2018	2017 (1)	2018	2017 (1)
Clients et autres créances	(30 944) \$	(44) \$	(9 564) \$	35 125 \$
Stocks	(3 157)	(51 181)	(19 619)	(78 792)
Autres actifs financiers	72	(119)	–	(624)
Frais payés d'avance	3 341	3 480	(1 160)	(8 577)
Autres actifs	6	(1 730)	(1 529)	(5 956)
Fournisseurs et autres dettes	39 905	53 796	50 592	35 641
Passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite	(225)	(683)	(2 885)	(3 146)
Provisions, autres passifs financiers et autres passifs	<u>(2 560)</u>	<u>(2 905)</u>	<u>4 542</u>	<u>(22 769)</u>
	<u>6 438 \$</u>	<u>614 \$</u>	<u>20 377 \$</u>	<u>(49 098) \$</u>

(1) La Société a appliqué l'IFRS 15 et l'IFRS 9 pour la première fois le 31 décembre 2017. Selon les méthodes de transition choisies, l'information comparative n'est pas retraitée. Voir la note 3.

Composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :

	30 septembre 2018	30 décembre 2017
Trésorerie	29 920 \$	35 217 \$
Placements à court terme	<u>748</u>	<u>1 624</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>30 668 \$</u>	<u>36 841 \$</u>

## 16. Information sectorielle

### Secteurs à présenter

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre							
	Total		Dorel Maison		Dorel Produits de puériculture		Dorel Sports	
	2018	2017 (1)	2018	2017 (1)	2018	2017 (1)	2018	2017 (1)
Total des produits	670 437 \$	642 634 \$	221 627 \$	201 449 \$	229 690 \$	235 645 \$	219 120 \$	205 540 \$
Coût des produits vendus (note 5)	531 603	491 802	186 783	166 041	171 844	166 044	172 976	159 717
Profit brut	138 834	150 832	34 844	35 408	57 846	69 601	46 144	45 823
Frais de vente	59 000	60 523	6 440	6 429	29 726	29 450	22 834	24 644
Frais généraux et administratifs	41 684	48 261	7 783	7 450	19 055	22 271	14 846	18 540
Frais de recherche et de développement	9 276	8 309	1 115	983	6 987	5 876	1 174	1 450
Perte (reprise) de valeur sur les clients et autres créances	246	1 513	2	9	403	649	(159)	855
Frais de restructuration et autres coûts (note 5)	1 093	1 358	–	–	637	1 200	456	158
Profit opérationnel	27 535	30 868	19 504 \$	20 537 \$	1 038 \$	10 155 \$	6 993 \$	176 \$
Frais financiers	8 254	7 723						
Charges du siège social	5 924	6 259						
Charge d'impôts sur le résultat	3 763	3 592						
Bénéfice net	9 594 \$	13 294 \$						
Amortissement compris dans le profit opérationnel	12 506 \$	12 409 \$	1 097 \$	1 049 \$	9 184 \$	9 031 \$	2 225 \$	2 329 \$

(1) La Société a appliqué l'IFRS 15 et l'IFRS 9 pour la première fois le 31 décembre 2017. Selon les méthodes de transition choisies, l'information comparative n'est pas retraitée. L'information comparative a été reclassée en raison de la présentation d'un nouveau poste intitulé «Perte de valeur sur les clients et autres créances». Voir la note 3.



## 16. Information sectorielle (suite)

### Secteurs à présenter (suite)

Neuf mois clos les 30 septembre								
	Total		Dorel Maison		Dorel Produits de puériculture		Dorel Sports	
	2018	2017 (1)	2018	2017 (1)	2018	2017 (1)	2018	2017 (1)
Total des produits	1 935 967 \$	1 900 616 \$	595 185 \$	589 644 \$	690 462 \$	682 363 \$	650 320 \$	628 609 \$
Coût des produits vendus (note 5)	1 514 222	1 450 313	495 796	486 792	507 727	477 747	510 699	485 774
Profit brut	421 745	450 303	99 389	102 852	182 735	204 616	139 621	142 835
Frais de vente	176 289	172 921	19 263	19 131	89 106	86 743	67 920	67 047
Frais généraux et administratifs	130 066	144 175	22 147	23 843	60 412	66 620	47 507	53 712
Frais de recherche et de développement	27 337	23 026	3 248	2 827	20 108	16 259	3 981	3 940
Perte de valeur sur les clients et autres créances (note 10)	13 407	3 359	2 054	34	4 186	1 505	7 167	1 820
Frais de restructuration et autres coûts (note 5)	13 593	7 676	–	–	3 484	6 578	10 109	1 098
Perte de valeur des immobilisations incorporelles (note 7)	24 193	–	–	–	24 193	–	–	–
Profit (perte) opérationnel(le)	36 860	99 146	52 677 \$	57 017 \$	(18 754)\$	26 911 \$	2 937 \$	15 218 \$
Frais financiers	24 024	35 026						
Charges du siège social	17 451	17 767						
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	(4 170)	12 778						
Bénéfice (perte) net(te)	(445)\$	33 575 \$						
Amortissement compris dans le profit (la perte) opérationnel(le)	36 198 \$	36 412 \$	3 200 \$	3 077 \$	26 467 \$	26 442 \$	6 531 \$	6 893 \$

(1) La Société a appliqué l'IFRS 15 et l'IFRS 9 pour la première fois le 31 décembre 2017. Selon les méthodes de transition choisies, l'information comparative n'est pas retraitée. L'information comparative a été reclassée en raison de la présentation d'un nouveau poste intitulé «Perte de valeur sur les clients et autres créances». Voir la note 3.

## 16. Information sectorielle (suite)

### Ventilation du total des produits

La Société ventile ses produits au sein de chaque secteur à présenter en fonction du secteur géographique où la société vendeuse est située et en fonction des canaux de distribution puisqu'elle estime que cette méthode reflète le mieux comment la nature, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie sont touchés par les facteurs économiques. Le tableau suivant présente la ventilation du total des produits de la Société :

Troisièmes trimestres clos les 30 septembre								
	Total		Dorel Maison		Dorel Produits de puériculture		Dorel Sports	
	2018	2017 (1)	2018	2017 (1)	2018	2017 (1)	2018	2017 (1)
<b>Secteur géographique</b>								
Canada	52 327 \$	55 757 \$	41 960 \$	40 853 \$	6 514 \$	8 126 \$	3 853 \$	6 778 \$
États-Unis	395 540	353 276	173 532	154 320	79 603	73 823	142 405	125 133
Europe	125 048	123 493	42	5	79 002	80 426	46 004	43 062
Amérique latine	59 177	64 097	–	–	36 516	38 921	22 661	25 176
Asie	20 656	28 297	37	17	16 440	22 895	4 179	5 385
Autres pays	17 689	17 714	6 056	6 254	11 615	11 454	18	6
<b>Total</b>	<b>670 437 \$</b>	<b>642 634 \$</b>	<b>221 627 \$</b>	<b>201 449 \$</b>	<b>229 690 \$</b>	<b>235 645 \$</b>	<b>219 120 \$</b>	<b>205 540 \$</b>
<b>Canaux de distribution</b>								
Détaillants traditionnels	475 257 \$	465 874 \$	107 640 \$	104 394 \$	165 800 \$	171 544 \$	201 817 \$	189 936 \$
Détaillants Internet	184 290	162 507	113 188	96 926	54 063	50 251	17 039	15 330
Autres	10 890	14 253	799	129	9 827	13 850	264	274
<b>Total</b>	<b>670 437 \$</b>	<b>642 634 \$</b>	<b>221 627 \$</b>	<b>201 449 \$</b>	<b>229 690 \$</b>	<b>235 645 \$</b>	<b>219 120 \$</b>	<b>205 540 \$</b>

(1) La Société a appliqué l'IFRS 15 et l'IFRS 9 pour la première fois le 31 décembre 2017. Selon les méthodes de transition choisies, l'information comparative n'est pas retraitée. Voir la note 3.

## 16. Information sectorielle (suite)

### Ventilation du total des produits (suite)

Neuf mois clos les 30 septembre								
	Total		Dorel Maison		Dorel Produits de puériculture		Dorel Sports	
	2018	2017 (1)	2018	2017 (1)	2018	2017 (1)	2018	2017 (1)
<b>Secteur géographique</b>								
Canada	157 462 \$	163 894 \$	112 171 \$	112 133 \$	20 849 \$	23 716 \$	24 442 \$	28 045 \$
États-Unis	1 120 918	1 083 380	466 259	460 949	242 288	221 898	412 371	400 533
Europe	382 400	365 411	123	16	242 792	239 803	139 485	125 592
Amérique latine	166 426	166 957	–	–	104 567	107 226	61 859	59 731
Asie	59 441	70 459	61	81	47 235	55 689	12 145	14 689
Autres pays	49 320	50 515	16 571	16 465	32 731	34 031	18	19
<b>Total</b>	<b>1 935 967 \$</b>	<b>1 900 616 \$</b>	<b>595 185 \$</b>	<b>589 644 \$</b>	<b>690 462 \$</b>	<b>682 363 \$</b>	<b>650 320 \$</b>	<b>628 609 \$</b>
<b>Canaux de distribution</b>								
Détaillants traditionnels	1 401 576 \$	1 410 647 \$	292 219 \$	314 530 \$	507 728 \$	513 682 \$	601 629 \$	582 435 \$
Détaillants Internet	502 927	453 336	301 429	274 543	153 590	133 337	47 908	45 456
Autres	31 464	36 633	1 537	571	29 144	35 344	783	718
<b>Total</b>	<b>1 935 967 \$</b>	<b>1 900 616 \$</b>	<b>595 185 \$</b>	<b>589 644 \$</b>	<b>690 462 \$</b>	<b>682 363 \$</b>	<b>650 320 \$</b>	<b>628 609 \$</b>

(1) La Société a appliqué l'IFRS 15 et l'IFRS 9 pour la première fois le 31 décembre 2017. Selon les méthodes de transition choisies, l'information comparative n'est pas retraitée. Voir la note 3.

## 16. Information sectorielle (suite)

### Évolution du goodwill par secteur à présenter

#### a) Montant brut

	Total	Dorel Maison	Dorel Produits de puériculture	Dorel Sports
<b>Solde au 30 décembre 2016</b>	578 056 \$	31 172 \$	351 676 \$	195 208 \$
Effet des variations des taux de change	23 395	–	23 399	(4)
<b>Solde au 30 décembre 2017</b>	601 451 \$	31 172 \$	375 075 \$	195 204 \$
Cession (1)	(9 237)	–	–	(9 237)
Effet des variations des taux de change	(12 029)	–	(7 610)	(4 419)
<b>Solde au 30 septembre 2018</b>	580 185 \$	31 172 \$	367 465 \$	181 548 \$

#### b) Cumul des pertes de valeur

	Total	Dorel Maison	Dorel Produits de puériculture	Dorel Sports
<b>Solde au 30 décembre 2016</b>	142 266 \$	– \$	81 882 \$	60 384 \$
Perte de valeur	19 929	–	19 929	–
Effet des variations des taux de change	1 184	–	1 185	(1)
<b>Solde au 30 décembre 2017</b>	163 379 \$	– \$	102 996 \$	60 383 \$
Cession (1)	(9 237)	–	–	(9 237)
Effet des variations des taux de change	(6 034)	–	(1 615)	(4 419)
<b>Solde au 30 septembre 2018</b>	148 108 \$	– \$	101 381 \$	46 727 \$

#### c) Valeur comptable nette

	Total	Dorel Maison	Dorel Produits de puériculture	Dorel Sports
<b>Solde au 30 décembre 2017</b>	438 072 \$	31 172 \$	272 079 \$	134 821 \$
<b>Solde au 30 septembre 2018</b>	432 077 \$	31 172 \$	266 084 \$	134 821 \$

(1) Dans le cadre de la vente des activités liées aux vêtements de performance au cours du deuxième trimestre de 2018 (note 5), le goodwill lié à SUGOI a été décomptabilisé.

## 17. Événement postérieur à la date de clôture

Le 1<sup>er</sup> octobre 2018, la division Dorel Maison a acquis les actifs et les opérations d'Alphason au Royaume-Uni pour un prix d'acquisition d'environ 3 282 \$ (2 500 GBP) dont un solde de 328 \$ (250 GBP) reste à payer. Fondée il y a une trentaine d'années, Alphason, récipiendaire de nombreux prix, conçoit et distribue du mobilier pour les bureaux à domicile et les meubles audio-vidéo. Les opérations de l'entreprise seront intégrées à l'entité existante Dorel Home Furnishings Europe de la division Dorel Maison, ce qui procurera à la division une nouvelle assise de même qu'un centre de distribution qui permettra de desservir les activités grandissantes européennes. L'acquisition sera comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et les résultats de l'entreprise acquise seront inclus dans les états financiers consolidés de la Société à compter de la date de l'acquisition. La Société établit présentement la juste valeur des actifs identifiables acquis. La juste valeur provisoire des actifs acquis et de la contrepartie transférée comprend des montants de 827 \$ attribués aux relations clients et de 1 371 \$ attribués au goodwill. Le goodwill ne sera pas déductible aux fins fiscales.